

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Saint-Denis, le 17 septembre 2018

Début de l'épidémie saisonnière de grippe à La Réunion

L'épidémie saisonnière de grippe a débuté à La Réunion. Depuis ces dernières semaines, le nombre de consultations pour grippe, à la fois en médecine de ville et à l'hôpital, est en augmentation constante. Plusieurs patients ont été hospitalisés pour une forme grave de la grippe et une personne est décédée. Dans ce contexte, l'ARS Océan Indien rappelle l'importance de renforcer les mesures d'hygiène pour limiter la transmission de la maladie, se protéger et protéger son entourage, et notamment les plus vulnérables. La campagne de vaccination contre la grippe saisonnière, qui devait se terminer fin août, a été prolongée jusqu'à fin septembre. Les personnes fragiles qui ne sont pas encore vaccinées (personnes âgées, personnes atteintes de certaines maladies chroniques, femmes enceintes, ...) sont invitées à le faire sans tarder.

Situation épidémiologique

Comme en 2017, l'épidémie saisonnière de grippe a commencé de manière tardive cette année (mi-août). Depuis trois semaines, les consultations pour syndrome grippal augmentent chez les médecins du réseau sentinelle (11 160 consultations estimées) et dans les services d'urgences des 4 hôpitaux de l'île : 16 patients ont été hospitalisés en réanimation pour grippe, dont une personne est décédée.

Rappel des mesures d'hygiène pour limiter la transmission de la maladie

Des gestes simples appliqués au quotidien permettent de se protéger de la maladie et de protéger son entourage. Ces mesures d'hygiène doivent être renforcées au contact des plus fragiles : les personnes âgées, les nourrissons et les jeunes enfants, les femmes enceintes, les personnes atteintes de certaines maladies chroniques, ... :

- **Se laver les mains régulièrement avec de l'eau et du savon ou utiliser une solution hydroalcoolique.**
- **Se couvrir la bouche dès que l'on tousse, éternue** (dans sa manche ou dans un mouchoir à usage unique) **et transmettre ce réflexe aux enfants.**
- **Porter un masque et limiter les contacts.**
- **Se moucher dans des mouchoirs à usage unique et les jeter.**
- **Éviter de serrer les mains, d'embrasser, de partager ses effets personnels** (couverts, verre, brosse à dent, serviette de toilette, etc.), **notamment avec les plus fragiles.**

Les personnes qui présentent des symptômes évocateurs de grippe clinique, associant des signes généraux (fièvre, frissons, malaise général, céphalées, myalgies) et des signes respiratoires (catarrhe des voies aériennes supérieures, toux, dyspnée), doivent prendre contact avec leur médecin traitant.

Contacts Presse :

ARS OI : Huguette YONG-FONG - Tél : 02 62 93 94 93 - Port : 06 92 65 48 66

CGSS Réunion : Suzanne BOUNEA - Tél : 0262 40 33 70

La vaccination

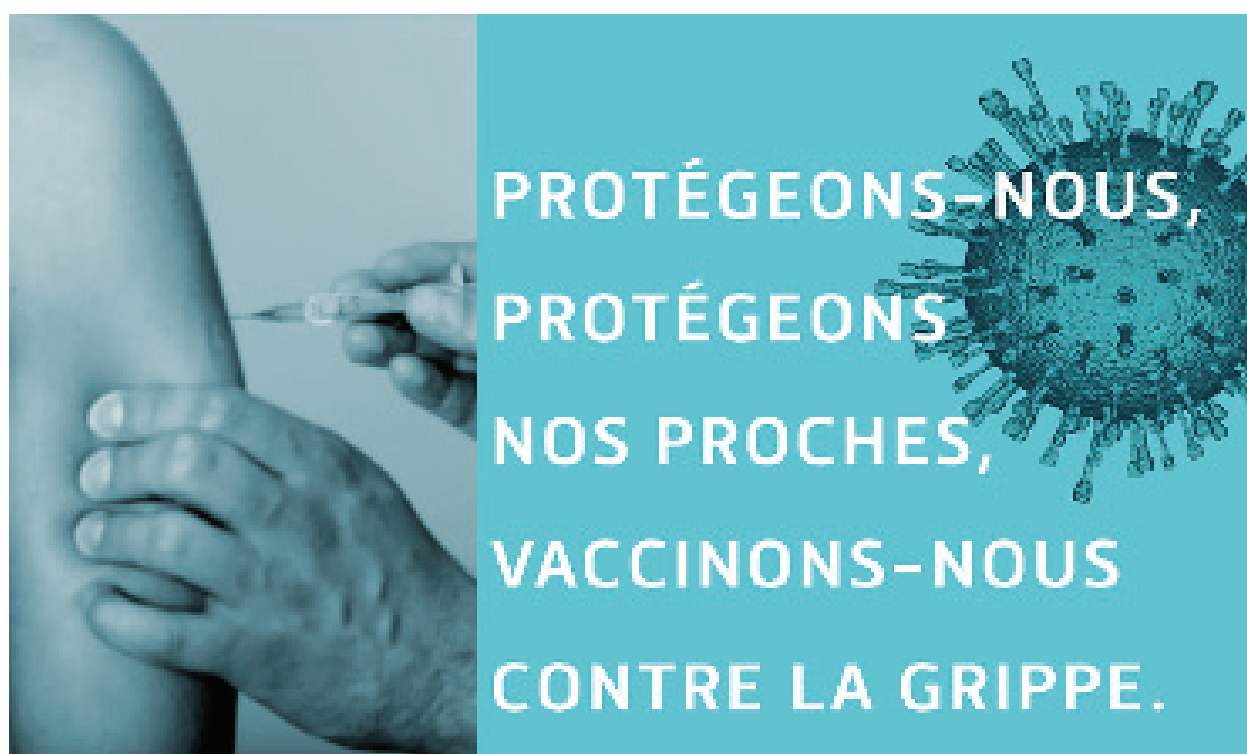
La vaccination est une priorité pour les personnes les plus vulnérables: personnes âgées de 65 ans et plus, personnes atteintes de certaines maladies chroniques, femmes enceintes, personnes obèses, tous les professionnels de santé. Même s'il ne permet pas toujours d'éviter la maladie, le vaccin réduit le risque de complications graves ou de décès. La campagne de vaccination contre la grippe saisonnière qui devait se terminer fin août a été prolongée jusqu'à fin septembre.

>> Une prise en charge du vaccin à 100% pour les populations à risque

Un courrier d'invitation et de prise en charge de la vaccination a été adressé par l'Assurance maladie :

- à l'ensemble des assurés de plus de 65 ans
- aux personnes atteintes de certaines maladies chroniques
- aux professionnels de santé libéraux éligibles

Pour bénéficier du vaccin gratuit, les personnes qui n'auraient pas été directement invitées par l'Assurance Maladie peuvent se rendre chez leur médecin traitant, qui leur délivrera une prescription si leur état de santé le nécessite.



Contacts Presse :

ARS OI : Hugnette YONG-FONG - Tél : 02 62 93 94 93 - Port : 06 92 65 48 66

CGSS Réunion : Suzanne BOUNEA - Tél : 0262 40 33 70